



Commune de Rue

Adaptation du Plan d'aménagement local (PAL) suite à son approbation du 4 juin 2008 par la DAEC, à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation et à la modification du cadastre communal.

### Plan d'affectation des zones

Dossier final d'approbation

Echelle 1:5'000

Approuvé avec conditions le 4 juin 2008.

Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle n° 26 du 23 juin 2018

Adopté par le Conseil communal de Rue, le 25 février 2019

Le Secrétaire

Le Syndic

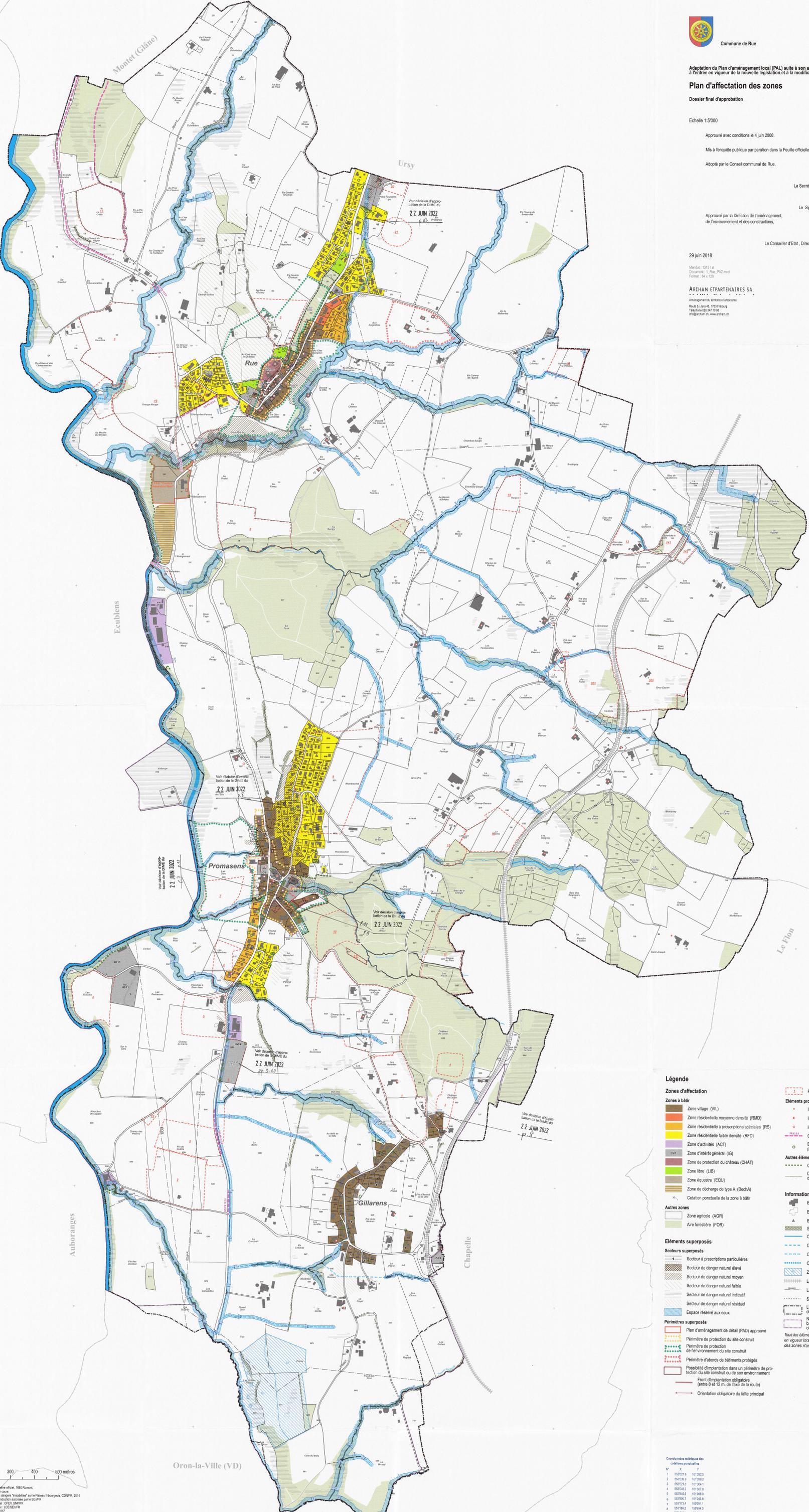
Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 22 JUN 2022

Le Conseiller d'Etat, Directeur

29 juin 2018

Mandat : 1315 / 16  
Document : 1, Rue, PAZ mod  
Format : 64 x 129

**ARCHAM ET PARTENAIRES SA**  
Aménagement du territoire et urbanisme  
Rue de la Gare 41, 1070 Heulest  
Téléphone 028 347 10 93  
info@archam.ch, www.archam.ch



### Légende

#### Zones d'affectation

- Zones à bâtir**
  - Zone village (VIL)
  - Zone résidentielle moyenne densité (RMD)
  - Zone résidentielle à prescriptions spéciales (RS)
  - Zone résidentielle faible densité (RFD)
  - Zone d'activités (ACT)
  - Zone d'intérêt général (IG)
  - Zone de protection du château (CHÂT)
  - Zone libre (LIB)
  - Zone équestre (EQU)
  - Zone de décharge de type A (DechA)
- Autres zones**
  - Zone agricole (AGR)
  - Aire forestière (FOR)

#### Éléments superposés

- Secteur à prescriptions particulières
- Secteur de danger naturel élevé
- Secteur de danger naturel moyen
- Secteur de danger naturel faible
- Secteur de danger naturel indicatif
- Secteur de danger naturel résiduel
- Espace réservé aux eaux

#### Périmètres superposés

- Plan d'aménagement de détail (PAD) approuvé
- Périmètre de protection du site construit
- Périmètre de protection de l'environnement du site construit
- Périmètre d'abords de bâtiments protégés
- Possibilité d'implantation dans un périmètre de protection de site construit ou de son environnement
- Front d'implantation obligatoire (entre 0 et 12 m. de l'axe de la route)
- Orientation obligatoire de la façade principale

#### Périmètre archéologique

- Éléments protégés superposés**
  - Immeuble protégé, catégorie 1
  - Immeuble protégé, catégorie 2
  - Immeuble protégé, catégorie 3
  - Objet IVS protégé
  - Boisement hors-forêt protégé en zone à bâtir (arbre)
- Autres éléments superposés**
  - Constatation de la nature forestière
  - Distance min. de construction à la forêt dérogeant aux 20 m réglementaires

#### Informations indicatives

- Bâtiment
- Bâtiment souterrain
- Bâtiment non cadastré
- Surface boisée hors aire forestière (haie)
- Cours d'eau en surface
- Cours d'eau sous tuyau (tracé exact)
- Cours d'eau sous tuyau (tracé incertain)
- Cours d'eau sous tuyau : proposition nouveau tracé
- Zone x 5 x de protection des eaux souterraines
- Ligne ferroviaire
- Ligne électrique moyenne tension (Groupe-E, EOS)
- Stand de tir : ligne de tir
- Limite communale en vigueur jusqu'à l'approbation de la nouvelle mensuration officielle ci-reportée
- Nouvelle limite communale en vigueur dès l'approbation de la nouvelle mensuration officielle ci-reportée

Tous les éléments localisés à l'intérieur des limites communales en vigueur lors de l'entrée en force du présent plan d'affectation des zones n'ont qu'une portée indicative.

#### Coordonnées métriques des coordonnées exactes

N°	X	Y
1	559202.8	161382.5
2	559202.2	161382.2
3	559202.8	161384.1
4	559204.2	161387.9
5	559204.2	161386.0
6	559200.3	161384.8
7	559202.8	161389.1
8	559195.5	161394.3
9	559185.8	161399.2
10	559202.2	161394.8

0 50 100 200 300 400 500 mètres

Source des données pour la révision du PAL:  
Données cadastrales: Geomat SA, logiciel géoportail officiel, 1685 Romont, tel: 020 20 20 16 / 11 10 00. Mensuration d'office en cours.  
Secteurs de danger naturel: Carte des dangers "habitable" sur la Plateau-ribourgeois, CONFR, 2014.  
Secteurs de protection des eaux souterraines: reproduction autorisée par la SEAPR.  
Inventaire des arbres agrestes: SIAFR, 2017.  
Régime hydrographique et espace réservé aux eaux: LCESE/FR.  
Inventaire des arbres agrestes: SIAFR, 2017.  
Recensement et inventaire des sites archéologiques: SAEPFR.